



BULLETIN
D'INFORMATIONS
PROUSTIENNES

51 2021

INÉDITS

Vingt lettres à Louis d'Albufera, par François Proulx, Caroline Szylowicz et Claire Baytaş

Deux lettres de Marcel Proust aux Yeatman (1914), par Pyra Wise

Le pastiche perdu d'Ernest Renan, par Chris Taylor

GENÈSE :
L'ÉDITION DE LUXE
D'À L'OMBRE
DES JEUNES
FILLES EN FLEURS

Les planches « 4^{èmes} épreuves » dans « Autour de M^{me} Swann »,
par Francine Goujon

**« Préparation » et révélation. Les mises en scène de la rencontre
de Charlus, des cahiers de brouillon à la planche « 2^{èmes} épreuves n° 31 »**,
par Julie André

L'EXERCICE
DE LA PAROLE
DANS
À LA RECHERCHE
DU TEMPS PERDU

Présentation, par Geneviève Henrot Sostero

**Proust et le « patron oral ». Exercices de représentation de la parole
dans la Recherche**, par Ilaria Vidotto

Proustianiser les incisives, par Stéphane Chaudier

Proust, graveur de la voix, par Davide Vago

**Idiome et idiolecte. L'idiolecte des personnages et leur teneur
en idiomatité**, par Geneviève Henrot Sostero

Modélisation du discours injurieux dans À la recherche du temps perdu,
par Ludovico Monaci

Justement, d'après Proust, par Isabelle Serça

NOTES
DE LECTURE

par Guillaume Perrier
et al.

LES
ACTIVITÉS
PROUSTIENNES

Les ventes
Les manifestations
Les publications

www.presses.ens.fr
www.item.ens.fr

29 €

ISBN 978-2-7288-0755-0

ISSN 0338-0548



9 782728 807550

Idiome et idiolecte

L'idiolecte des personnages et leur teneur en idiomatité

PROUST qui, pour son narrateur et pour lui-même, fuyait les associations de mots attendues (les collocations, les phrasèmes, les expressions dites idiomaticques, les clichés, etc.) en fait, en revanche, un vecteur de caractérisation idiolectale de ses personnages : chacun a son motif récurrent, chacun s'empare d'expressions toutes faites qu'il chausse comme les chaudes pantoufles d'un prêt-à-parler. Cette représentation à la fois singulière (autant d'idiolectes) et collective (autant d'« idiomes ») de l'exercice de la parole incarne dans chacun d'eux un fait linguistique qui indique aussi la température des modes locales et nationales du moment. Une analyse effectuée sur corpus exhaustif permettra de vérifier cette impression du lecteur au moyen de relevés tangibles dans leurs contrastes mêmes : il s'agira de sonder combien les idiolectes représentés dans la *Recherche* témoignent d'une vocation proustienne à cerner la part de l'idiome dans (la négociation dynamique de) leur facture.

L'idiolecte en linguistique

Le titre du présent article joue intentionnellement sur un formant fédérateur provenant du grec (« *idio* »), qui signifie « propre, spécial » : l'idiolecte désigne l'« utilisation personnelle d'une langue par une seule personne ; usage d'une langue que l'on peut induire de l'ensemble des discours d'une seule personne » (*Le Grand Robert*). Cette définition fonde son autorité sur les *Éléments de sémiologie* de Roland Barthes. Telle est bien, en effet, la conceptualisation dominante qui ressort de la littérature linguistique, depuis que Bernard Bloch (en 1948) a lancé le mot. Le terme s'est implanté pour couvrir la notion de feuilleté de performances individuelles : depuis Charles Francis Hockett 1952¹ (que cite aussi *Le Grand Robert*), « idiolecte » désigne donc communément « l'ensemble des habitudes qui caractérisent le parler d'un individu appartenant à une collectivité linguistique

1. Charles F. Hockett, compte-rendu de « Recherches structurales », *International Journal of American Linguistics*, n° 18, 1952 ; *A Course in Modern Linguistics*, New York, Macmillan, 1958.

donnée ». Après lui, Pottier¹, Dubois², Mounin³, Kerbrat-Orecchioni⁴, Arrivé⁵, Ducrot et Schaeffer⁶, Neveu⁷, Jarrety⁸, Rastier⁹, Gérard¹⁰ lui attribuent successivement le rôle de désigner la pratique individuelle d'une langue en ce qu'elle a d'idiosyncrasique, de particulier.

L'éventuelle friction entre linguistes tient au degré, à l'ingrédience ou à la proportion d'« individualité » reconnue, par les uns et par les autres, à l'exercice de la parole ainsi défini, qui peut aller du « tout est individuel et singulier dans l'idiolecte » à « rien n'y est individuel ou singulier ». Par exemple, Jakobson rétorquait quant à lui que « la propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas¹¹ », puisqu'aussi bien, les propos de tout sujet parlant assimilent, amalgament, phagocytent constamment les paroles d'autrui, observation qui nous ramène inmanquablement au concept de dialogisme développé par Bakhtine¹² : ma parole, aussi individuelle soit-elle selon ma volonté, n'en est pas moins toujours habitée ou traversée par celle de l'autre.

Or le concept d'idiolecte, dont la présence est plutôt discrète¹³ dans la pensée linguistique, est néanmoins porteur, en ce qu'il met le doigt sur une caractéristique de la langue qui a pu déranger un certain paradigme structuraliste (qui s'est empressé de le mettre à l'écart), mais qui n'en est pas moins une réalité concrète dont nous faisons l'expérience tous les jours : et c'est le *principe de variation*. Résumé en termes tout-venant, chacun d'entre nous s'exprime à sa manière, et s'exprime différemment selon les contextes variés où il se trouve à interagir, compte tenu du cadre participatif dans lequel il se trouve intégré. Et, par ailleurs, chacun d'entre nous parle suffisamment « comme les autres » pour espérer être compris, il fait siennes des modalités et des options partagées par les collectivités plus ou moins étendues ou

1. Bernard Pottier et al., *Le Langage*, art. « Idiolecte », Paris, Centre d'études et de promotion de la lecture, Paris, 1973.

2. Jean Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, art. « Idiolecte », Paris, Larousse, 2003.

3. Georges Mounin et al., *Dictionnaire de linguistique*, art. « Idiolecte », Paris, PUF, 1974.

4. Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

5. Michel Arrivé et al., *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de la linguistique française*, art. « Idiolecte », Paris, Flammarion, 1986.

6. Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995.

7. Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2011, *sub voce*.

8. Michel Jarrety, *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de Poche », 2001, p. 220.

9. François Rastier, « Vers une linguistique des styles », *L'Information grammaticale*, 2001, p. 3-6 ; en ligne https://www.persee.fr/doc/AsPDF/igram_0222-9838_2001_num_89_1_2707.pdf ; « Stylistique et linguistique des styles », *Arts et Sciences du texte*, Paris, PUF, 2001.

10. Christophe Gérard, « L'individu et son langage : idiolecte, idiosémie, style », *PhiN Philologie im Netz*, n° 51, 2010, p. 1-40.

11. Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale. 1 : Les Fondations du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 33.

12. Mikhaïl Bakhtine, *La Poétique de Dostoïevki* [1929], Paris, Seuil, 1970 ; et *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.

13. En ouverture du numéro 44 des *Cahiers de praxématiques*. « L'idiolecte. Du singulier dans le langage », Catherine Détrie et Franck Neveu dénoncent « un emploi somme toute restreint du terme "idiolecte" en sciences du langage, et la permanence de la problématique que soulève le concept » (2005, p. 7). En ligne <https://journals.openedition.org/praxematique/462>

spécialisées auxquelles il appartient. En d'autres termes, l'idiolecte, défini comme appropriation individuelle du code linguistique, se trouve à gérer deux forces contraires, le désir d'originalité et d'expressivité d'une part, et d'autre part le désir de communication interpersonnelle. Cette position fluctuante, dynamique, négociée, tiraillée à chaque instant, de l'exercice de la parole individuelle place celle-ci en interaction permanente avec d'autres entités codiques d'ampleur différente, et plus ou moins englobantes, que sont le sociolecte, le technoclecte, le dialecte..., et ce, au prix d'une division polylectale de l'individu capable de plusieurs styles de communication, de plusieurs façons de parler distinctives.

L'idiolecte dans la *Recherche*

Le rapport de la parole d'autrui déploie chez Proust, on le sait, une certaine variété de formes grammaticales, sur un continuum allant du discours direct (« *Non, je ne chanterai pas* » !, *me dit-il*) au discours indirect (*il me dit que non, il ne chanterait pas*) et au discours narrativisé (*il refusa de chanter*)¹ : aussi bien, les paroles représentées directement ne constituent pas le tout des discours tenus par les personnages sur leur scène d'énonciation, loin s'en faut, car le narrateur en résume une bonne part et ne nous en livre que l'écume, une « écume des tours », quelques mots clignotants. Autour de ces brèves citations, dans ses nombreux commentaires, il ausculte et glose en détail chaque bribe de parole. Les critiques se sont penchés sur l'une et l'autre (parole et commentaire), sur ce qu'il y a dans des guillemets et autour des guillemets (un tour d'horizon en a été brossé dans l'introduction et dans les interventions précédentes).

Mais il est un aspect qui, selon moi, n'a peut-être pas encore reçu l'attention qu'il mérite, et c'est l'ingrédience idiomatique qui colore cette re-présentation directe de la parole des personnages. Ce qui surnage du discours indirect, ce que Proust écrème expressément du flux narratif qui charrie avec lui gestes, postures, mimiques et paroles, c'est, m'a-t-il semblé, la démonstration probatoire que tout idiolecte, aussi singularisant soit-il, n'en est pas moins, par la force des choses, une transaction entre le singulier et le collectif : transaction subtile, ponctuelle, parfois microscopique, mais toujours hautement significative. Aussi est-ce à l'aune de la phraséologie comme discipline que je voudrais reconsidérer certains fragments de discours rapporté. Et le mot d'idiome servira de passerelle entre les différents plans (voir *infra*).

Un corpus d'étude comprenant la totalité de la *Recherche* en format numérique (txt), fouillé au moyen d'expressions régulières expressément construites, a rapatrié un corpus de travail semi-brut de paroles de personnages². J'ai jeté mon dévolu (et le logiciel, ses filets) sur les seuls îlots encadrés de guillemets. On objectera, d'une part, que la parole des personnages excède les guillemets, en vertu, justement,

1. C'est d'ailleurs, on s'en souvient, à partir de la *Recherche* comme corpus heuristique que Genette revoit les formes du discours dans « Discours du récit » (*Figures III*, 1970) et *Nouveaux Discours du récit* (1982). Mais pour une critique des limites de cette synthèse, voir Alain Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, t. II, *Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, en particulier chap. 6, p. 471-484.

2. Je remercie ici pour leur contribution informatique essentielle Madina Kurmangaliyeva et Matteo Sostero, qui ont pourvu à la constitution et à l'interrogation du corpus numérique construit aux fins de cette recherche.

des autres modalités de rapport que sont le DIR, le DIL et le discours narrativisé ; d'autre part, que les guillemets ne servent pas qu'à représenter de la parole en prise directe mais aussi des emplois autonymiques ; enfin, qu'ils ne sont pas seuls à baliser la parole, puisque Proust recourt aussi au tiret. Mais d'abord, les tirets qui signalent les changements de tour de parole sont toujours compris dans une plage de dialogue elle-même balisée de guillemets : ils leur sont subordonnés. Ensuite, même lorsque le signalement typographique des guillemets semble indiquer un emploi en mention plutôt qu'en usage, il s'y cache généralement une ombre d'hétérogénéité discursive témoignant tantôt d'une altérité énonciative, tantôt d'un partage doxique intentionnel : « c'est (bien) ainsi qu'on dit ici, là, partout, toujours ». Et par ailleurs, ce qui nous intéresse ici, c'est la parole représentée dans toute son authenticité formelle, telle qu'elle peut nous introduire, non tant à l'éthopée pragmatique du personnage (la substance sémantique et psychologique extraite de ses propos) mais plutôt à son idiolecte « réel », attesté dans sa signifiante originelle. Dans ces concordances, selon le principe KWIC (*Keyword in Context*), les segments guillemetés extraits occupent une colonne centrale et sont entourés d'une fenêtre gauche et d'une fenêtre droite suffisantes pour inclure l'indication des participants à l'échange, et en particulier du sujet parlant. Le concordancier permet également d'afficher, sur commande, le contexte actif complet de l'occurrence.

Il n'est certes pas aisé pour la machine de débrouiller certaines subtilités contextuelles : de sorte qu'un (long) toilettage manuel est nécessaire pour affiner les résultats : en effet, les occurrences extraites de prises de parole directes dans toute la *Recherche* s'élèvent à environ 6 000. Le cas le plus problématique d'extraction s'est présenté lorsqu'une seule paire de guillemets encadrait toute une conversation suivie, scandée de tirets pour signaler les changements de tour de parole (xxx « yyy – zzz – yyy – zzz ») : telle est en effet la tradition graphique du rapport de dialogue direct de Sorel à Sarraute¹. On trouve parfois, dans la *Recherche*, de ces plages dialogales étendues, où les tours de paroles se succèdent, conférant au rythme du récit une durée semblable au rythme de l'histoire, ce que Genette appelle une « scène » : c'est surtout aux « grandes dames des salons » que revient cet honneur de tenir la rampe : M^{me} de Guermantes, M^{me} Verdurin, M^{me} de Villeparisis, et, plus discrètement, M^{me} Swann.

Par ailleurs, Proust a l'habitude d'enrober tout segment de parole (authentique ou imaginé²) de commentaires variés et souvent étoffés (et pas seulement, pas toujours, entre parenthèses³). Autant de « bruit » dans les filets de notre requête, que nous avons toutefois préféré à son envers, plus insidieux à repérer, le « silence ». Il a donc fallu évider les segments rapatriés de ce qu'ils contenaient de non proprement dialogal et rapporter chaque tour de parole à son énonciateur : en un mot, écosser les conversations suivies.

1. Vivienne Mylne, *Le Dialogue de Sorel à Sarraute*, Paris, Universitas, 1994.

2. Béragère Morichaud-Airaud, « La représentation de discours directs non actualisés dans *À la recherche du temps perdu* », *L'Information grammaticale*, n° 112, janv. 2007, p. 9-15.

3. Voir Isabelle Serça, « Ponctuation et énonciation : guillemets, parenthèses et discours rapporté chez Proust », in Ruth Amossy (éd.), *Pragmatique et analyse des textes*, Tel-Aviv, University French Department, 2002, p. 95-119 : « Ponctuation », *Dictionnaire de Marcel Proust, op. cit.* Pour un focus sur l'incise, voir, après le pionnier Gérard Prince, « Le discours attributif et le récit », *Poétique*, 1978, p. 305-313, l'approfondissement procuré par Aude Laferrière, *Les Incises dans les genres narratifs. « Certaines formules des plus prometteuses »*, Paris, Classiques Garnier, « Investigations linguistiques 8 », 2018, et ici même, Stéphane Chaudier.

Mais ces cas de dialogue direct continu sont somme toute circonscrits aux scènes de salon (qui sont cependant nombreuses et développées). L'emploi des guillemets comme indice d'idiolecte se répartit de façon bien plus diversifiée et capillaire sur de brefs fragments de discours direct, sur cet ingrédient pittoresque qui saillit dans les paludes des mots de la tribu. Dans la *Recherche*, domine plutôt, sur fond de discours narrativisé pris en charge par le narrateur, une chaîne de pics citationnels extrêmement escarpés, souvent d'un seul mot graphique, qui surplombent ponctuellement ces fonds de vallée, et, grâce aux guillemets, font émerger la voix du personnage du bruissement ambiant¹.

On comprend bien, aujourd'hui encore, combien la matière est vaste et variée. Et il ne sera pas question ici d'épuiser le discours critique de l'idiolecte des personnages de la *Recherche*, mais seulement de jeter une première lumière sur la part constitutive et motivante qu'y joue l'idiomatique et son unité d'analyse, l'idiome.

Le principe de l'idiome en linguistique

Le même souci apéritif de définition va se poser pour le concept d'« idiome », attesté depuis 1534 et prenant du grec le sens de « particularité propre à une langue, idiotisme ». Ce sens se conserve jusqu'au xvii^e siècle puis, repris récemment en linguistique par l'anglais « *idiom* », réintègre cette acception dans notre terminologie linguistique pour désigner, depuis Charles Francis Hockett, une association privilégiée de mots en contexte, équivalant à « idiotisme » ou à « expression idiomatique ». Entretemps, ce particularisme a peu à peu étendu son champ sémantique à trois acceptions plus larges, qui lui font parcourir les différents cercles de communautés de parole allant du pays-village au pays-région et de celui-ci au pays-nation, le rendant tour à tour, selon le contexte, synonyme de « patois », de « dialecte », de « sociolecte » ou de « langue ».

Bien qu'il serait tentant de jouer sur les acceptions (de jouer de la syllepse), l'acception qui est visée ici est celle que lui attribue la linguistique anglaise et, dans la foulée, occasionnellement, la phraséologie française lorsqu'il est question d'en dénommer le « principe ». On doit à Firth² la mise en valeur de ce principe linguistique selon lequel on connaît un mot en observant les voisins avec lesquels il se tient le plus souvent (« *You know a word by the company it keeps* »). Ce principe, déjà clairement saisi et commenté par Charles Bally, mais sous d'autres noms³, est rendu en phraséologie française par « principe de l'idiome », en opposition au « principe du libre choix », qui laisse au locuteur la liberté de puiser dans un riche paradigme les mots qu'il va combiner en syntagme.

L'idiome cristallise un habitus de parole qui va jusqu'à développer une signification plus riche que la somme de ses constituants originaux et qui se fige dans sa forme à force d'être répété, adopté et diffusé dans la communauté linguistique. Il prend les formes diverses de « séquences préconstruites compositionnelles, comme les collocations, les routines, les expressions conventionnelles pragmatiques ou

1. Cet effet de bruissement ondoyant et mélangé est excellemment représenté dans *Le Temps retrouvé* de Raoul Ruiz (1999).

2. John Rupert Firth, *Papers in Linguistics 1934-1951*, Londres, Oxford University Press, 1957, p. 11.

3. Charles Bally, *Traité de stylistique française*, 1909, passim : « solidarités lexicales », « affinités sélectives », etc.

des schémas lexico-syntaxiques »¹. Il consiste en l'attraction manifeste, et toujours plus forte, entre un élément A et un élément B que cause et signale à la fois, pour l'école anglo-saxonne, leur fréquence de co-occurrence en contexte, et pour l'école française, toute une série de critères linguistiques : cette dernière préfère en effet mettre à l'épreuve de l'analyse (démontrer) et établir par démonstration (démontrer) le degré de figement d'une association de mots en lui faisant subir toutes sortes de manipulations heuristiques, telles que la négation, la passivation, la pronominalisation, le clivage, la suppression, la permutation, la substitution synonymique, l'insertion d'éléments étrangers, etc. C'est cet ensemble complexe de traits syntaxiques, lexicaux et morpholexicaux, sémantiques et pragmatiques affectant une unité polylexicale qui caractérise son figement, dont les degrés très variables ont inspiré différentes typologies (figement, semi-figement, quasi-figement, etc.). Trois critères minimaux sont généralement retenus, sans être exclusifs (il y en a d'autres) ni absolus (leur application n'est pas universelle) :

- la polylexicalité : le phrasème comprend au moins deux unités lexicales : « poser un lapin » ;
- le figement : leur fréquence d'occurrence en restreint la variabilité combinatoire, jusqu'à la réduire à zéro : ainsi, dans « une peur bleue », « bleue » ne peut commuter avec aucune autre couleur ;
- l'opacité sémantique : le sens du phrasème n'est pas égal à la somme du sens de ses unités constitutives, aussi est-il, dit-on, non compositionnel : « poser un lapin » signifie ne pas venir à un rendez-vous, faire faux bond, sens qui ne fait nullement intervenir le référent « lapin », ce que ni les jeunes enfants ni les apprenants débutants de langue étrangère ne peuvent comprendre sans initiation.

Pendant, les choses ne sont pas aussi nettes, car on réévalue maintenant à la baisse tant la polylexicalité constitutive de l'idiome² que sa non-compositionnalité (autour, par exemple, des collocations). Sans compter que le figement n'est ni une unité d'analyse ni une règle de fonctionnement, mais un état plus ou moins durable ou transitoire, une dynamique perpétuelle. De sorte qu'arpenter l'idiomatique dans le discours (et plus encore dans la langue) n'est pas une mince affaire. D'autant plus que les statistiques actuelles tendent à considérer que 30 % au moins du matériau lexical d'une langue s'organise en séquences polylexicales prêtes à l'emploi. Leur cause ? La fréquence de leur récurrence commune. Leur motivation ? Limiter l'effort de combinaison syntagmatique par des unités préconstituées. Leur effet ? Une plus grande fluidité d'élocution et une plus grande connivence communicative, enracinée dans un fonds partagé d'expressions culturellement riches, parce que, justement, idiomatiques. La phraséologie, entendue comme catégorie d'unités linguistiques ou mieux de phénomènes, est un patrimoine commun consolidé par l'usage : elle se fonde sur la répétition et le partage, et engage une prévisibilité tant en production qu'en réception. Aussi pourrait-elle apparaître, de prime abord, comme le contraire de ce qui fait la singularité d'un idiolecte (et à plus forte raison d'un style).

1. Olivier Kraif et Agnès Tutin, « Introduction », *Cahiers de lexicologie*, n° 108, 2016, p. 10.

2. On intègre depuis peu dans la phraséologie ces pragmatèmes qui comptent aussi des mots simples : « Bonjour », « Merci ». Voir Xavier Blanco Escoda et Salah Mejri, *Les Pragmatèmes*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

N'y a-t-il donc pas un paradoxe (voire une gageure) à vouloir considérer ce que le parler des personnages peut avoir d'individuel (l'idiolectalité de leurs discours) en allant mesurer, précisément, ce qu'il y a de plus partagé et récurrent par définition dans la langue (l'idiomaticité des expressions figées)? Mais si les expressions frappées par un quelconque degré de figement touchent, au bas mot, 30 % de la langue (d'aucuns disent 50 %), il y a place pour que des choix singuliers prélevés dans cette abondance produisent malgré tout, dans l'originalité même de leur combinaison, une spécificité distinctive. Par ailleurs, la condition de figement d'une expression (son conditionnement) peut aussi venir rehausser un idiolecte dans une intention ludique, lorsqu'elle y contrevient, par maîtrise, « ignorance ou panneau ». On sait que Proust rapporte bien plus souvent des fragments d'énoncé (des îlots) que des conversations suivies : et justement, il prélève, dans ces énoncés, ce qu'ils ont de particulier, de singulier, d'idiosyncrasique. Mais qui dit idiosyncrasie ne dit pas nécessairement créativité, originalité, singularité, unicité. C'est la répétition de la parole qui congèle l'idiome dans la langue, et c'est encore la répétition qui cisèle l'idiolecte dans la parole : la ritournelle, le refrain, le tic, le cliché personnel, la mode langagière. Nous partirons donc du relevé exhaustif des fragments d'idiolectes guillemetés pour en ausculter la teneur et la motivation idiomatiques.

Idiome et idiolecte dans la *Recherche*

Les paliers de l'idiomatique

La tendance au figement, qui est la force inhérente à la phraséologie, peut toucher des segments de paliers très différents dans l'architecture de la langue : de la phrase entière (sous sa forme de proverbes, dictons, maximes, sentences) au mot simple, dans ses éléments constitutifs que sont, par exemple, le radical et les affixes. Car il s'agit toujours, même au niveau inférieur au mot, de saisir la *solidarité* de plusieurs composantes (A U B), sélectionnée et cristallisée par une fréquence d'emploi dans l'usage.

Proust est-il sensible à l'ubiquité du phénomène ? En témoigne-t-il dans l'usage qu'il en fait pour forger les idiolectes de son personnel romanesque ? Quelle figuration donne-t-il aux lois contraignantes qui restreignent les latitudes de choix paradigmatiques dans les combinaisons d'un sujet et d'un verbe, d'un verbe et de son objet, d'un nom et de l'adjectif, voire d'un radical et de son suffixe ? Une revue rapide d'exemples prélevés dans l'abondant matériel recueilli permet de montrer que le figement, ses contraintes et ses contraventions couvrent tout l'éventail de ce qu'on a récemment appelé la « phraséologie étendue ¹ ».

Les deux produits de figement qui viennent en premier à l'esprit sont le proverbe et la locution imagée. Les proverbes se prêtent bien, par exemple, à la « langue de bois » du diplomate (Norpois : « Les chiens aboient, la caravane passe », « Qui sème le vent récolte la tempête »). Mais, sur le plan syntaxique de la phrase complète, émergent également ce qu'on appelle des « routines conversationnelles », telle cette réponse adroite et convenue face au dévoilement indiscret d'un secret

1. Dominique Legallois et Agnès Tutin (éd.), « Vers une extension du domaine phraséologie », *Langue française*, n° 189, mars 2013.

(le narrateur : « Je ne répète jamais rien »), ou bien ces formules de salutation, classées dans les pragmatèmes (Rachel : « Bonjour, vous ! » : Saint-Loup : « cette brave Oriane ! ») ou de distanciation sceptique (Odette : « Cette blague ! »), critique (M^{me} Verdurin : « Grand bien lui fasse ! »), outragée (Françoise : « C'est quelque chose » !). Le figement peut aussi bien marquer les introductions modalisantes de phrases comme celles auxquelles recourt la même Françoise quand elle s'entête à ne pas vouloir obéir à ses maîtres : « Le fait est... » :

Et elle finissait par une locution qui malgré la façon incertaine dont elle la prononçait, n'en était pas moins claire et nous donnait nettement tort : « Le fait est... » Nous n'insistions pas, de peur de nous en faire infliger une, bien plus grave : « C'est quelque chose !... » De sorte qu'en somme nous ne pouvions plus avoir d'eau chaude parce que Françoise était devenue l'amie de celui qui la faisait chauffer. (RTP, II, p. 53-54)

La moisson la plus fructueuse en idiomes se situe sans doute au palier du syntagme. Le figement peut toucher le syntagme verbal, dans la sélection, opérée par le verbe, d'un complément préférentiel pour développer une signification globale qui, bien souvent, ne dérive pas (ou plus) de la somme des sens des mots pris séparément : c'est le trait de non compositionnalité, et, partant, d'opacité de nombre de phrasèmes comme « travailler pour le Roi de Prusse », « avoir de la bouteille », « valoir tout un chapitre », « avoir des atomes crochus » (tous présents dans RTP). En voici, dans la bouche de M^{me} Verdurin qui en est friande, un petit échantillon :

« Tiens, c'est amusant, je n'avais jamais fait attention ; je vous dirai que je n'aime pas beaucoup chercher la petite bête et m'égarer dans des pointes d'aiguilles ; on ne perd pas son temps à couper les cheveux en quatre ici, ce n'est pas le genre de la maison », répondit M^{me} Verdurin, que le docteur Cottard regardait avec une admiration béate et un zèle studieux se jouer au milieu de ce flot d'expressions toutes faites. (RTP, I, p. 209-210)

Sans qu'il y ait plus image, on appelle en revanche « colligation » la relation contrainte qu'exprime un verbe, un nom, un adjectif ou un adverbe, à l'endroit de sa ou ses prépositions d'usage. Là aussi, l'histoire de la langue peut surprendre par des passages de mode, que Proust met dans la bouche de Saniette ou de Françoise : « surveiller à », « en causer ». Mais ces réminiscences d'un passé linguistique lointain, celui de Saint-André-des-Champs, ne rendent pas pour autant Françoise imperméable aux innovations, quand elle emprunte à sa fille la forme pronominale réflexive du verbe « cavalier » (pour dire se presser) : « Il faut que je *me* cavale », comme Albertine, à Balbec, avait dit « je *me* trotte ».

Dans un empan plus limité, celui des expressions dénominales, sont montés en épingle certains usages locaux tels que le « fils Swann », « les personnes qu'on connaissait », ou bien les « bonnes adresses », mais aussi, on s'en doute, ce « petit noyau », ce « petit clan » qui sévit dans la bouche des Verdurin. Cet adjectif « petit » véhicule ici un sème hypocoristique, qui tend à devenir le sème principal de l'adjectif. Ces associations préférentielles entre un mot (« Swann », « adresses », « personnes », « noyau » ou « clan ») et son épithète sont des « collocations ». À côté de « Swann », à la place de « fils », le paradigme de sélection possible se réduit à « père », « frère », « oncle », « cousin »... : et en effet, dans la *Recherche*, n'apparaît jamais que cette alternative, le « père Swann » ou le « fils Swann ». De même, les « bonnes adresses » ne vont jamais rivaliser qu'avec les « mauvaises adresses » et les « mauvaises langues » n'ont même pas de correspondant en « bonnes langues »

(quel dommage !). Quant aux « personnes », dans l'esprit de la tante Léonie, il n'y en a que de deux sortes : celles « qu'on connaissait » et celles « qu'on ne connaissait pas ». La collocation contribue au pouvoir cohésif de la formule en ce qu'elle limite peu à peu, voire finit par évincer, tout substitut possible, comme dans « une peur bleue ». Toujours dans l'enceinte du syntagme nominal, nombre de déterminants ou de constructions qualificatives sont le produit d'un figement et sont idiomatiques, comme « un amour de », et « tout ce qu'il y a de plus », beaucoup utilisés dans les salons du Faubourg Saint-Germain.

Descendant encore d'un cran dans les étages de la langue, Proust encadre de guillemets singularisants toute une floppée de mots simples dont il signale par là, non seulement l'hétérogénéité énonciative, mais également l'emploi idiolectal : c'est le cas de cette construction « manquer à quelqu'un » qui appartient au français de Françoise, qui « trouvait à tout moment qu'on nous avait "manqué" ». Non pas dans le sens d'éprouver de la nostalgie, comme dans « tu me manques », mais dans celui de « manquer de respect, de considération à l'égard de quelqu'un ». Aussi peut-on dire que Françoise actualise une acception ancienne du mot, maniant la langue d'une façon qui la singularise.

Il est courant d'observer, en phraséologie, que le figement n'existe que parce que le défigement est toujours aux aguets. Ou plutôt, c'est la possibilité du défigement qui rend visible et perceptible le figement lui-même¹. Il faut en effet que l'état de figement soit mis à mal, par jeu ou par maladresse, pour qu'il se fasse jour. C'est en quoi Françoise excelle, nous permettant d'ajouter un étage à notre pyramide : le morphologique. C'est qu'elle a assimilé une loi d'analogie, par exemple de dérivation, ou de conjugaison, sans tenir compte du fait que les aléas de l'usage en ont décidé autrement, congelant des formes qui contreviennent à ce principe de sériation par analogie : puisque « chanoine » a pour féminin « chanoinesse », pourquoi « Antoine » ne ferait-il pas « Antoinesse », et « Guillaume », « Guillaumesse » ? Et puisqu'« éteindre » a pour radical « éteind- » et pour désinence – re, n'est-il pas logique que le subjonctif fasse « éteinde » et non « éteigne » ? Et que le verbe « envahir » fournisse le substantif « envahition » (au lieu d'« invasion ») ? Et pourquoi ne pas fabriquer un verbe à partir du nom « alliance », pour supposer que « La duchesse doit être alliannée avec tout ça » ? Comme on voit, les contraintes idiomatiques apparaissent, dans la *Recherche*, dans toute l'extension que leur reconnaît la phraséologie contemporaine, de l'entité phrase (le proverbe, la maxime, la sentence) jusqu'au simple morphème.

Ce que montrent ces derniers exemples (et on pourrait en ajouter d'autres, bien connus des proustiens), c'est bien que l'idiolecte des personnages se constitue tour à tour d'« expressions toutes faites » et de détournements de ces expressions (pensons à « l'originalité roumaine » du directeur du Grand-Hôtel de Balbec). L'un et l'autre, reposant sur les dynamiques opposées du figement et du défigement, contribuent puissamment à la saillance qu'acquière, grâce à eux, les parlers des personnages de la *Recherche*. Et cette saillance, Proust l'exacerbe encore en faisant de l'élément idiomatique (ou de son retournement), *la seule citation* qu'il fait du

1. Du moins pour les locuteurs natifs à la langue bien assise, car ni les petits enfants, ni les apprenants de langue étrangère n'ont de peine à identifier l'obstacle que représentent pour eux les contraintes de sélection et l'opacité sémantique, puisqu'ils s'y heurtent.

discours direct : il l'isole entre guillemets. Mais la saillance seule ne suffirait peut-être pas à engager le lecteur dans une perception active et consciente de l'idiome. Tout comme l'idiome naît de sa fréquence d'emploi, de même la figuration de l'idiome dans le roman doit amorcer un principe de répétition.

Le tremplin de la récurrence

Comment Proust montre-t-il à l'œuvre le principe de fréquence qui fonde l'idiome, lui qui travaille si assidument à la qualité synthétique de sa narration et fuit la répétition ? La représentation de l'idiome repose principalement sur quatre modes d'exhibition de sa fréquence : l'aspect verbal, la quantification adverbiale, le sémantisme du *modus-dire* et une récurrence minimale.

Vu le régime itératif que Proust installe dans ses narrations comme dans ses rapports de dialogues, on ne s'étonnera pas de rencontrer bon nombre de verbes DIRE à l'imparfait : « elle *disait* », « elle *employait* certaines expressions », « et elle *finissait* par une locution ». L'itérativité aspectuelle de l'imparfait se trouve renforcée par des compléments quantificateurs (« Elle disait *volontiers* », dans le sens de « souvent », « Françoise s'approchait de moi *tous les jours* en me disant », « Saint-Loup employait à *tout propos* ») ou par des compléments de durée (« Et *déjà depuis sa première communion*, Albertine disait comme une amie de sa tante... »). Parfois, cette itérativité est partie intégrante du verbe : « répétait », « avait coutume de dire ». Ou bien, elle se trouve conceptualisée par « la formule », « la phrase rituelle », « la locution », « l'expression toute faite » :

Mais nous ne l'appelions jamais entre nous que « Tu m'en diras des nouvelles », car c'est par *cette phrase perpétuellement répétée* qu'elle avertissait ses filles des maux qu'elles se préparaient, par exemple en disant à l'une qui se frottait les yeux : « Quand tu auras une bonne ophthalmie, tu m'en diras des nouvelles. » (RTP, III, p. 168)

Mais ce que fait émerger le traitement exhaustif du corpus, c'est le nombre de ces îlots citationnels qui enracinent leur effet dans une répétition effective : la récurrence textuelle (souvent ternaire)¹ valant pour un condensé en synecdoque de la fréquence réelle, et, un peu comme dans ces langues où il n'existe que trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel (un, deux, beaucoup), « trois » vaut pour « beaucoup », parfois suivi d'un rappel à distance (+ 1) :

Idiome	Occurrences	Locuteur
« Petit noyau »	18	Verdurin
« Cette blague ! »	6	Odette
« Taquin le Superbe »	5	Faubourg
« Fils Swann »	5 (3 + 1 + 1)	Combray
« Faire catleya »	4 (3 + 1)	Swann

1. Étienne Brunet avait remarqué ce stylème de répétition lexicale, sans pour autant s'attarder à faire la part du lexique propre au narrateur et celui des personnages. Dans sa liste, apparaissent, par exemple, « allié » (3x), « envahissement » (3x), « enverjurement » (3x), « pistière » (5x) qui reviennent respectivement, les deux premières à Françoise, les deux dernières au directeur du Grand-Hôtel. Voir « Le style de Proust. Étude quantitative », in Damon Mayaffre (éd.), *Comptes d'auteurs*, t. I : *Études statistiques de Rabelais à Gracq*, préface d'Henry Béhar, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 232.

« J'aime beaucoup cette histoire »	4 (3 + 1)	Odette
« être de la parentèse »	4 (3 + 1)	Françoise
« Tu m'en diras des nouvelles »	2	M ^{me} Poussin

Cette récurrence textuelle s'offre deux modalités, l'une médiante et l'autre immédiate : soit l'idiome, à peine épinglé, est repris de suite dans le commentaire du narrateur qui s'applique à le gloser et, dirait-on, à le « faire mousser » ; soit l'idiome réapparaît encore, mais plus loin dans le récit, figurant, par la distance intermédiaire, la longueur de vie de l'usage en question, tel « petit noyau », « être de la parentèse », « faire catleya » :

et bien plus tard, quand l'arrangement (ou le simulacre rituel d'arrangement) des catleyas fut depuis longtemps tombé en désuétude, la métaphore « faire catleya », devenue un simple vocable qu'ils employaient sans y penser quand ils voulaient signifier l'acte de la possession physique – où d'ailleurs l'on ne possède rien –, survécut dans leur langage, où elle le commémorait, à cet usage oublié. (*RTP*, I, p. 230)

Certes, le métalangage de Proust en matière d'idiome, qui est celui des grammaires du début du xx^e siècle, pointe tour à tour (en tirant un peu la couverture de tous côtés !) : la polylexicalité (« locution »), le pragmatisme (« phrase rituelle »), la figuralité sémantique (« expression »), le figement (« formule »). Mais il est intéressant d'observer que Proust trace ici en diachronie la naissance d'un idiome idiolectal, son destin de catachrèse (« devenu un simple vocable ») et son emploi automatique (« employaient sans y penser »). On pouvait s'y attendre, Proust expose ainsi à plusieurs reprises son sentiment linguistique intuitif à l'égard de l'idiomatisme et de l'idiolecte.

*

La gestion particulière de la représentation de la parole singulière dans la *Recherche* semble vouée à isoler, dans le flux d'un discours gommé par sa narrativisation, des îlots citationnels que motive, entre autres, leur nature idiomatique. L'association du fragment de parole épinglé par les guillemets et des commentaires qui l'escortent témoigne, chez Proust, d'une vive conscience linguistique du phénomène phraséologique et des principes qui le régissent, le figement et la variation. Le vaste corpus traité permettra d'aborder et d'approfondir des questions corollaires, touchant aux vecteurs diachroniques et sociologiques qui président à la circulation des idiomes. Il apparaîtra plus nettement encore combien l'ingrédience idiomatique est propre à faire parler la raison de l'idiolecte.